



Ste Marie la Mer le 11 Avril 2026

LES ARCHERS SAINT MARINOIS

Mr LELOIR Lionel
25, Boulevard las illes
Lot 41, les jardins de la plage
66470 Sainte Marie La Mer
☎ : 0642921989 LELOIR Lionel (Président)
✉ : lionel.leloir@orange.fr

REGLEMENT DES 24 HEURES

Avant de nous retourner la feuille d'inscriptions, les Présidents de clubs, devront vérifier la validité des licences. Avoir une autorisation parentale pour les mineurs.

Les équipes adultes seront composées de 3 archers maximum.

Les équipes jeunes (moins de 18 ans) pourront être composées de 4 archers maximum.

Les archers se relayeront durant les 24 heures (tir, repos).

Les équipes mixtes arc à poulie et classique seront classées arc à poulie.

Les équipes mixtes homme femme seront classées à la majorité (2 hommes 1 femme sera classée HOMME et inversement)

Toute équipe recevant l'aide d'un tireur extérieur à son équipe sera disqualifiée.

Les tirs débuteront le samedi 04 juillet 2026 à 12 heures et se termineront le dimanche 05 juillet 2026 à 12 heures.

Les tirs se feront en extérieur, volée de 3 flèches en 2 mn 30, à 21 mètres sur le stade municipal, cible de 60 le jour et de 80 la nuit. Pour les arcs à poulies, toutes les zones marquent et le 10 est le 10 réduit.

Il sera effectué cinq classements :

- Classique DAME, classique HOMME, classique JEUNE
- Arc à poulie DAME, arc à poulie HOMME
- Long-bow.

Remise des récompenses le dimanche 05 à 12h 30

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

- Il est recommandé de prévoir tout ce qui peut être utile au confort de chaque tireur (sac de couchage, tente, chapeau, parasol, chaises, relax, etc.).
- Le stationnement des véhicules est formellement interdit dans le stade, une tolérance avant et après la compétition sera faite uniquement pour décharger et recharger le matériel.
- Un parking est réservé pour tous les véhicules.
- Une buvette sera ouverte durant les 24 heures.
- Le prix de l'inscription est un forfait de 60 Euros par tireur, Il comprend :
 - l'inscription aux 24 heures,
 - le repas du samedi soir,
 - le petit déjeuner du dimanche matin,
 - le repas du dimanche midi (Traiteur)
- Accompagnateurs prenant les 3 repas : 32 Euros.
- Repas du dimanche seul: 18 Euros
- SUITE A UNE FORTE AUGMENTATION DU PRIX DE L'ELECTRICITE AUCUN BRANCHEMENT SUR LE TERRAIN NE SERA AUTORISE MIS A PART LE MATERIEL NECESSAIRE POUR L'ORGANISATION DES 24H (FEU TRICOLERE)
- POUR LES 35 ANS DES 24H UNE RECOMPENSE SERA REMISE A L'EQUIPE LA MIEUX DEGUISE

LES INSCRIPTIONS SONT PRISES EN COMPTE A LA RECEPTION DES CHEQUES.

Les chèques sont à libeller au nom des archers Saint Marinois. **Date limite d'inscription le 28 juin 2026.**

UN ACCUSE DE RECEPTION VOUS CONFIRMERA VOS INSCRIPTIONS.

Veillez indiquer les coordonnées du correspondant de l'équipe ou des équipes pour l'envoi de l'accusé et toute demande de renseignements complémentaires.

